



AVIS N° 050-2016 / DC/BR / DG

CRRH - UEMOA 6,10% 2012-2024

Paiement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) procédera, le 17 juillet 2016, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé «CRRH-UEMOA 6,10% 2012-2024» pour un montant global net d'impôt de 1 236 710 380 FCFA (Un Milliard Deux Cent Trente Six Millions Sept Cent Dix Mille Trois Cent Quatre Vingt francs CFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI ACTIBOURSE : 01 BP 4854 Abidjan 01 - COTE D'IVOIRE Tél: +225 20 30 21 22 ; Fax: +225 20 32 04 68.

Fait à Abidjan, le 23 juin 2016

Le Directeur Général

Edoh Kossi AMENOUNVE